



CONSEIL  
MULTIDISCIPLINAIRE  
DU CHUM



## ➤ VISION QUALITÉ DU CM

Document préparé par le  
**COMITÉ EXÉCUTIF DU  
CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE DU CHUM**

Mai 2018





## Mandat du CM :

Le **Conseil Multidisciplinaire (CM)** a pour mandat d'émettre des recommandations sur la distribution appropriée des soins et des services dispensés par ses membres, en tenant compte des conditions d'exercices requises du CHUM, pour assurer des services de qualité dans tous ses regroupements-clientèles. Il veille également à constituer les **comités de pairs** nécessaires à l'appréciation et à l'amélioration de la qualité de la pratique professionnelle dans son ensemble.



## Vision du CM :

Le CM vise à assurer l'appréciation et l'amélioration de la **qualité** de la pratique professionnelle de l'ensemble de ses membres par la mise sur pied de différentes activités et projets stimulants, novateurs et pertinents dans le but de maintenir et promouvoir leurs compétences dans le cadre de leurs différents actes professionnels.

Le CM a choisi de se doter d'une vision qualité qui reflète la manière dont il s'acquitte de ses responsabilités dans l'établissement. Cette vision sert ainsi de fil conducteur aux différentes activités qu'il met sur pied afin de promouvoir la compétence de ses membres\*. Par cette vision qualité, le CM s'engage à maintenir cette priorité dans l'accomplissement de son mandat et à contribuer plus largement à la culture de qualité du CHUM.

\* Cette vision s'inscrit en complémentarité avec les normes que dictent les différents ordres professionnels de ses membres. Elle se veut également une opportunité d'encadrer et de contribuer à la qualité des pratiques des membres du CM qui ne seraient pas réglementés par un ordre professionnel.

## Définition de qualité du CM :

Le CM du CHUM définit sa vision de qualité par l'ensemble des gestes posés par chacun de ses membres afin d'offrir de soins et des services exemplaires, et contribuer le mieux possible à la santé et au bien-être des patients et de leurs proches / de notre clientèle.



## Valeurs du CHUM :

Partie prenante de l'organisation, le conseil multidisciplinaire adhère fortement aux valeurs mises de l'avant par le CHUM. Elles s'intègrent dans la vision qualité que propose le CM et contribuent à offrir aux patients du CHUM et leurs proches des soins et des services exemplaires.

### Qualité

Nous offrons des soins et des services qui respectent les plus hauts standards et qui contribuent à la santé et au mieux-être des patients. Nous maintenons ces soins à la fine pointe des connaissances, des ressources, de la recherche et de la technologie.

### Intégrité

Nous reconnaissons et respectons le droit à la vie privée des patients, des professionnels et des étudiants, et nous sommes à l'écoute de nos ressources. Nous adhérons aux plus hauts standards de la médecine dans la confiance et la transparence.

### Innovation

Nous apprenons de nos expériences et misons sur la créativité ainsi que sur les compétences des membres de nos équipes pour résoudre les problèmes, et créer de nouveaux standards.

### Collaboration

Nous favorisons la collaboration et l'enrichissement mutuel au sein des équipes, et ce, tant à l'interne qu'à l'externe, afin de développer la meilleure offre de soins et de services à nos patients.

### Performance

Nous investissons temps et ressources pour assurer un haut niveau de qualité dans les services aux patients et aux étudiants, dans un esprit d'efficacité et de rendement, tout en conservant notre capacité à faire face aux changements. Nous cultivons le désir de l'excellence et du dépassement de soi.



## Dimensions de qualité – positionnement du CM :

En tant que conseil axé sur l'appréciation et l'amélioration de la qualité de la pratique professionnelle, le CM souhaite s'associer étroitement aux 3 dimensions de la qualité suivantes, qui reflètent tout particulièrement son mandat.

### L'humanisme

À travers ses actes pour un patient, chaque professionnel agit avec respect, bienveillance, considération et équité, tout en entretenant des relations respectueuses et empreintes de confiance entre collègues et partenaires.

### Promotion et maintien de la compétence

Afin de poser des actes professionnels de qualité auprès de nos clientèles, chaque professionnel doit maintenir ses compétences et en acquérir de nouvelles selon l'évolution de sa pratique. Le conseil multidisciplinaire favorise le maintien de la compétence de ses membres et s'engage à en faire activement la promotion.

### Pratiques collaboratives

Les professionnels du CM ne travaillent pas en vase clos. Intervenir auprès d'un patient nécessite un travail de collaboration avec les autres intervenants impliqués et surtout, avec le patient lui-même. En combinant leurs savoirs et en se concertant dans l'atteinte d'objectifs communs partagés pour le mieux-être du patient, un partenariat de soins s'établit entre ces personnes, duquel le patient ressort gagnant.

## Comité pour le maintien et la promotion de la compétence des membres du CM (CMPC) :

Le CM chapeaute ce comité qui est composé d'au moins trois membres du conseil nommés par le comité exécutif du CM et d'une personne désignée par le président-directeur général.

Essentiellement, son mandat est d'offrir et de recommander, par divers moyens, des opportunités de formation visant le maintien de la compétence des membres du conseil. Aussi, le CMPC évalue annuellement les besoins de formation des membres du conseil afin de proposer des activités qui répondent adéquatement à leurs champs d'intérêt.



## Comités de pairs :

Les comités de pairs sont des regroupements de professionnels d'une même discipline (pairs), de disciplines différentes au sein du CM (consultatif) ou encore provenant de disciplines issues du CM, du conseil des médecins dentistes et pharmaciens et/ou du conseil des infirmières et infirmiers (interconseils).

De façon générale, leur mandat est d'apprécier la qualité de la pratique professionnelle des membres, par divers moyens, tels que la rédaction de nouvelles procédures, guides pratiques, articles, club de lecture (journal club)...

Ces initiatives contribuent, entre autres, au développement de l'identité professionnelle des membres, à la diffusion de nouvelles pratiques selon des résultats probants et à la participation à toute nouvelle recherche en lien avec la qualité de la pratique professionnelle de ses membres.

## Formations :

Le CM offre à ses membres des activités de formation de nature transversale (non spécifique aux différents domaines professionnels), mais pouvant avoir un impact sur la qualité, l'efficacité et l'efficacité des pratiques professionnelles. Les sujets de formation sont variables et choisis sur la base de leur potentiel à intéresser les professionnels du CHUM et à favoriser la qualité de la pratique professionnelle. Il s'agit d'ateliers offerts idéalement par un formateur interne au CHUM possédant une expertise sur un sujet donné. Ces formations se tiennent pendant la pause du dîner et leur durée est de 60 minutes. Elles sont reconnues par le CHUM, inscrites au dossier d'employé et permettent aux professionnels participants de cumuler des crédits de formation.

## Conférences :

Le CM organise des conférences sur des sujets d'intérêt, présentées par un ou plusieurs membres du conseil à toute la communauté CHUM. Ces conférences visent à diffuser les réalisations professionnelles et scientifiques des membres du CM et à offrir une tribune aux comités de pairs pour la diffusion des résultats de leurs travaux.

Les sujets de présentations sont variables et choisis sur la base de leur potentiel à intéresser les professionnels du CHUM. Les sujets peuvent être d'ordre général ou concerner des secteurs d'activité plus spécifiques (santé mentale, soins intensifs, neurologie, etc.).



## Reconnaissance :

Chaque année, le CM remet des prix de reconnaissance visant à souligner la contribution exceptionnelle d'un professionnel ou d'un groupe de professionnels membres du conseil dans l'accomplissement des missions de notre établissement.

## Subventions à la recherche

Le CM remet chaque année des petites subventions à la recherche (PSR) aux meilleurs projets présentés par les professionnels membres du groupe de recherche du CM.

L'objectif de ces petites subventions est de stimuler le développement de projets qui visent l'amélioration de la qualité des soins et des services offerts aux patients, soutenir des projets de recherche de qualité en complémentarité avec d'autres sources de financement et promouvoir la diffusion des nouvelles connaissances acquises grâce à la recherche.

## Publications

Afin de diffuser ses initiatives et celles de ses membres, le CM produit ou participe à différents outils de communication permettant un rayonnement interne et/ou externe selon l'outil :

- Le Multipresse : le journal du conseil à raison de 4 parutions par année  
[portail.chum.rtss.qc.ca/Document.php?sid=110877](http://portail.chum.rtss.qc.ca/Document.php?sid=110877)
- Le rapport annuel du CM : rapport d'activités annuelles approuvé par les membres du conseil et le conseil d'administration.  
[portail.chum.rtss.qc.ca/Media.php?sid=1609023](http://portail.chum.rtss.qc.ca/Media.php?sid=1609023)
- Intranet du CHUM : section pour consultation par le personnel du CHUM de la documentation en lien avec les activités du conseil
- Site web du CHUM : section explicative sur le conseil et ses activités pour consultation interne et externe.  
[www.chumontreal.qc.ca/patients-et-soins/a-propos-du-chum/conseil-multidisciplinaire](http://www.chumontreal.qc.ca/patients-et-soins/a-propos-du-chum/conseil-multidisciplinaire)
- Les CM des CHU en action! : bulletin d'information produit conjointement par les CM des centres hospitaliers universitaires québécois (CHUM, CHU Sainte-Justine, CHU de Québec-Université Laval, CUSM, CIUSSS de l'Estrie-CHUS) pour illustrer à leurs membres différentes réalisations locales.
- Le CHUMagazine : le journal de l'établissement auquel le CM collabore par l'entremise d'un bandeau à chacune de ses parutions.  
[www.chumontreal.qc.ca/patients-et-soins/a-propos-du-chum/chumagazine](http://www.chumontreal.qc.ca/patients-et-soins/a-propos-du-chum/chumagazine)
- Le rapport annuel du CHUM : rapport d'activités annuelles de l'établissement au sein duquel les points saillants des activités du conseil sont illustrés.  
[www.rachum.ca/chum2016/](http://www.rachum.ca/chum2016/)
- Les médias sociaux (Facebook et Twitter) : plateformes consultées par le personnel du CHUM, les patients, les partenaires et le grand public. Publications en lien avec les activités du conseil.  
[www.facebook.com/chum.montreal/](http://www.facebook.com/chum.montreal/) et [twitter.com/chumontreal](http://twitter.com/chumontreal)





CONSEIL  
MULTIDISCIPLINAIRE  
DU CHUM

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU CONSEIL MULTIDISCIPLINAIRE

1058, rue Saint-Denis  
Montréal (Québec)  
H2X 3J4

Téléphone: 514 890-8099  
Télécopieur: 514 412-7302

